

# Le danger des loisirs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1977)**

Heft 413

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1018748>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Coup dur pour les écologistes

Les jeux sont faits. Les groupes écologistes ne sont pas parvenus à se faire entendre dans les partis bourgeois. Ils ont même, dans un cas au moins, complètement échoué : le Parti libéral leur a opposé une brutale fin de non-recevoir (DP 310).

Avec l'annonce de la création du Rassemblement démocratique genevois (voir entrefilet), la réplique est sèche. Il faut se souvenir que dans les

---

*Voilà en quels termes (« La Suisse », 24.6.1977), les promoteurs du Rassemblement démocratique genevois annonçaient, entre autres, la tendance de leur formation : elle a pour but de « grouper les personnes qui portent un intérêt marqué à une saine gestion économique et écologique des affaires publiques » et de « promouvoir une politique fondée sur la protection et l'aménagement de la qualité de la vie, tout en ménageant les impératifs de l'équilibre économique »...*

*Et les mêmes responsables de préciser : « Les structures économiques et politiques de notre République ne sont pas orientées vers la satisfaction des besoins réels de la population. Il en résulte un malaise profond entre citoyens élus au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Trop souvent, les responsables politiques ont confondu intérêts particuliers et intérêt général. C'est la raison pour laquelle nous proposerons des hommes nouveaux pour une nouvelle politique ».*

---

trois partis bourgeois, les démo-chrétiens, les radicaux et les libéraux, c'est parmi les derniers que l'on trouve la « clientèle » la plus sensibilisée aux problèmes de l'environnement. Alors qu'une

partie de ces gens-là semble se résigner au coup de force de la direction de leur formation, une autre a donc décidé de franchir le pas en lançant une nouvelle formation sur l'échiquier politique genevois.

Les promoteurs du parti en question ne sont pas connus. Mais qui fréquente les milieux écologiques reconnaît une frustration bien précise dans la méfiance annoncée à l'endroit des institutions politiques traditionnelles : c'est celle de tous ceux qui, proches du Parti libéral (quand ils n'en sont pas membres), se heurtent jour après jour — qu'il s'agisse des démolitions dans le centre-ville, de l'autoroute de contournement — à la politique du chef libéral du Département des travaux publics et à sa volonté de bétonner ville et campagne à un rythme accéléré.

La contre-attaque, malheureusement, semble bien timide; et en l'état actuel le nouveau parti ne

devrait pas inquiéter les trois membres de la coalition bourgeoise et le lobby qui la gouverne. Ce dernier vient du reste d'enregistrer une nouvelle victoire : il a réussi à placer l'un des siens, M. Milleret, sur le ticket électoral du PDC pour le Conseil d'Etat. M. Milleret venait de faire preuve de son efficacité en coulant, de manière magistrale — il avait même pour cela obtenu l'appui d'un député communiste... — le projet socialiste qui tendait à remplacer l'autoroute de contournement à travers les Evaux et la presqu'île de Loex par une simple route...

De cette manière, si dans la nouvelle répartition des dicastères gouvernementaux, M. Vernet passe aux Finances, M. Milleret reprendra les Travaux publics... et les intérêts du groupe seront mieux défendus que jamais. Face à la puissance du lobby du béton, on ne peut être que consterné par la fragilité des groupes de pression écologiques.

---

## Le danger des loisirs

Une statistique de saison, celle des « accidents pendant les loisirs » en Suisse ! Est-ce l'influence de la réduction des horaires de travail ? En tout cas, ces dernières années, l'importance des accidents qui ont eu lieu pendant les « loisirs » s'est considérablement accrue. Une première indication : pour les assurés enregistrés à la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (CNA, à Lucerne), et pendant les années 1963 à 1970, le nombre de ces accidents a cru de 73 000 à près de 85 000, c'est-à-dire de 45,4 % à 49 %; sur 1000 assurés du sexe masculin, on enregistrait environ quatre accidents de plus que sept ans auparavant pendant les loisirs (chez les assurés de sexe féminin, l'augmentation a été plus faible : de deux à trois).

Voilà des chiffres qui font réfléchir<sup>1</sup>. D'emblée deux précisions :

<sup>1</sup> Voir notamment, Samuel Fasler, « Les accidents pendant les loisirs, en Suisse », résumé d'un exposé paru dans « Forum Statisticum » (déc. 1974).

— Les seuls calculs possibles sont effectués à partir des données de la CNA qui assure contre les accidents environ deux tiers des salariés dans notre pays, et ce de par la loi. On ne trouvera donc pas dans l'« échantillonnage » notamment les accidents survenus aux personnes occupées dans l'agriculture, les banques et les assurances, dans l'hôtellerie et dans une bonne partie du commerce. Les tendances paraissent néanmoins valables pour l'ensemble de la population.

— Sont considérés comme « accidents pendant les loisirs », les accidents qui ne surviennent ni pendant le travail, ni sur le chemin du travail; il s'agit donc d'accidents non professionnels.

Les statisticiens de la CNA ont décortiqué de la manière la plus précise possible tous les cas d'accidents qu'ils ont pu répertorier. N'entrons pas dans trop de détails ! Le plus évident, si l'on consulte attentivement les tableaux publiés (rubriques principales : au domicile, au dehors, participation à des fêtes et à des réunions, occupations « accessoires », sports, et enfin promenades, excursions, voyages), c'est que les accidents de sport sont les

plus fréquents. Leur fréquence dépasse celle des accidents survenus lors de promenades, excursions ou voyages, et ceci malgré le fait que, parmi ces derniers, les accidents de la circulation occupent une place très importante.

Détailler les accidents survenus pendant la pratique d'un sport, c'est fixer la hiérarchie suivante, du plus « dangereux » au moins « dangereux » : les sports d'hiver, suivis de près par les « jeux avec des balles, et bien plus loin, dans un mouchoir, la gymnastique, les sports nautiques et l'alpinisme.

S'il fallait tenter d'évaluer le nombre des accidents survenant pendant les loisirs et leurs conséquences économiques pour toute la Suisse, on obtiendrait, « grosso modo », les résultats suivants : actuellement, le nombre de ces accidents, sans compter les « cas-bagatelle » devrait se situer entre 300 000 et 350 000 cas par an, d'où environ 750 à 850 millions de francs en frais directs; compte tenu des frais indirects, la perte totale pour l'économie suisse se monterait alors à 4 à 5 milliards de francs, soit 4 à 5 % du produit social brut ! Ainsi, calculent les spécialistes, chaque vingtième franc de travail est « perdu » à la suite d'un accident survenant pendant les loisirs...

## Après le 12 juin (suite)

Les retombées du « non » à la TVA du 12 juin dernier : on commence à compter les coups. Voici déjà les crédits nécessaires à l'aide aux universités qui font les frais du climat « économies à tout prix », méticuleusement orchestré par la droite. Et ce, bien sûr, sans qu'il soit un instant question d'un ajournement (ne parlons pas de coupes sérieuses !) de certains crédits militaires (voir par exemple ceux indispensables à la construction d'une caserne à Moudon...) : priorités traditionnelles obligent !

## LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

### Pinochet, connais pas

Je disais l'autre jour (DP 411) l'agréable surprise que j'avais eue en lisant « La Moto de Pelrino » de Dubouchet et les « Histoires rauraques » de Siegenthaler. Non pas œuvres « engagées » ; non pas même œuvres « d'actualité » — mais livres où se reflète tout de même une certaine actualité — au contraire de tant d'autres, particulièrement chez nous, résolument « intemporels » : romans de la pure intériorité, romans « solipsistes », dont le seul héros a vécu apparemment sur une île déserte, à l'écart de toute histoire...

De même, au début de cette année, m'étant trouvé faire partie d'un jury, chargé de décerner un prix de roman : frappé par le fait que la plupart des trente-deux manuscrits (dont plusieurs remarquables) se déroulaient en des temps indéterminés — heureux encore, quand une auto venait attester que du moins on se trouvait au XXe siècle !

C'est pourquoi j'ai aimé par contraste le... peut-être pas le *roman* : le délire verbal, le délire lyrique, le délire onirique, par moments blasphématoire, par moments ordurier, oui, d'une extraordinaire violence, mais me semble-t-il, par moments d'une grande beauté, d'Alain Nitchaef, dont je vois qu'il fait parler de lui au Festival de la Cité, à Lausanne :

« T'as connu le général Pinochet, non t'a pas [connu !

Pinochet ça fait des années qu'il règne au Chili.

C'est dégueulasse.

Partout les mouvements de gauche s'excitent.

Pour des prunes.

Lui il continue à régner.

A assassiner tous ces pauvres mecs qui lui ont [rien fait.

A leur faire subir les pires tortures.

Les baïonnettes dans le cul.

Arracher les ongles.

Décapiter au ras du sol.

Non, t'as pas connu !

Moi non plus d'ailleurs.

D'ailleurs, je suis aussi lâche que toi, je ne fais [rien, j'attends que ça passe.

Et pendant ce temps-là, les femmes se font violer, pendant que les nôtres en Europe constituent des [mouvements antiviol.

Oui, mais elles, on ne les assassine pas après.

Voilà toute la différence, copain, on ne leur ouvre [pas le ventre à coups de baïonnettes.

On ne les assassine pas après, camarade.

Tu piges un peu la différence.

Révoltez-vous, nom de dieu.

Y en a pas un !

Pas un de ces mecs soi-disant anars de gauche.

Pour aller faire le voyage au Chili, et essayer [d'assassiner ce mec.

Pas un ! Ils tiennent trop à leur peau.

Que les autres crèvent, c'est pas lui, il s'en fout.

Lui il baise tranquille.

Toi, toi, toi, toi tu baises tranquille,

Toi tu bouffes tranquille

Tu t'en fais pas trop

Tu t'inquiètes pas.

T'es parcimonieux en tout et pour tout.

Dans chaque chose il y a du bien et du mal.

Ça s'appelle la démocratie ça.

Le régime Pinochet ?

Y' a du bien et du mal.

Tu comprends.

On peut pas bien dire.

On reste là tranquillement, à attendre que ça [passe.

On se boit un petit verre tranquille, un petit

[pastis, garçon,

Allez, à la santé du Pinochet. »

J. C.

**RECTIFICATION :** DP 412, texte de première page, deuxième colonne, il fallait lire un taux de 27 % pour un revenu de 200 000 francs (et non pas 7 % !).